Publié sur *Lynxlex* (https://www.lynxlex.com)

Com., 22 janv. 2013, n° 11-17968

Pourvoi n° 11-17968

Motif : "[Viole les articles 3 et 27 du règl. (CE) n° 1346/2000, la cour d'appel qui prononce une interdiction de gérer à l'encontre du dirigeant d'une société à l'encontre de laquelle une procédure principale est ouverte en Belgique], alors que, d'un côté, l'action tendant au prononcé d'une (telle) interdiction de gérer (…) appartient à la catégorie des actions qui dérivent directement de la procédure initiale et qui s'y insèrent étroitement, et que, de l'autre, les effets d'une procédure secondaire d'insolvabilité sont limités aux biens du débiteur se trouvant sur le territoire de cette dernière".

Mots-Clefs: Procédure secondaire
Dirigeant

Doctrine:

Dalloz Actualités 30 janv. 2013, obs. A. Lienhard

D. 2013. 301, obs. A. Lienhard

D. 2013. 755, note R. Dammann et A. Rapp

Rev. sociétés 2013. 183, note L.-C. Henry

BJE 2013. 175, note J.-P. Sortais

Gaz. Pal. 4 mai 2013, p. 13, obs. F. Mélin

JCP E 2013, n° 1218, note P. Lemay

LPA 2013, n° 57, p. 9, note V. Legrand

BJS 2013. 263, note J.-L. Vallens

Rev. proc. coll. 2013. Comm. 30, note T. Mastrullo

JCP 2013, n° 975, obs. C. Nourissat

Rev. sociétés 2013. 573, note N. Morelli

Imprimé depuis Lynxlex.com

URL source:https://www.lynxlex.com/fr/text/insolvabilit%C3%A9-r%C3%A8gl-13462000/com-22-janv-2013-n%C2%B0-11-17968/1773